

FORMULE IV



03019455

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

Charleroi

le

4/2/03.

RESERVE AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ AU GAI SAVOIR

3. Forme juridique (en entier)

▷ société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ rue de la Station 60 - 6210 Ransart

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Charleroi n° 133139

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ 421 618.220

7. Objet de l'acte

▷ DEMISSIONS ET NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS
(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2002)

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

A l'unanimité des voix, il est accepté pour des raisons personnelles, la démission des administrateurs suivants :

- BRABANT Marie-Ange
- VANDENBOSCH Jenny

Par vote spécial, décharge leur est donnée pour le mandat exercé en 2002. A l'unanimité des voix, il est accepté de nommer pour six ans, à partir du 01/01/2003, les administrateurs suivants.

- CORS Marcel, administrateur-délégué
- CORS Roland, administrateur et responsable informatique et infographique
- CORS Jean-Philippe, administrateur et responsable des achats

Il est rappelé que les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compt

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.
CORS Marcel, administrateur-délégué